

Musique Instrumentale : Cordes

2^{ième} et 3^{ième} secondaire



Matériel requis

- 1) **Instrument:** fourni par FACE (avec autorisation parentale)
- 2) **Méthode et partitions d'orchestre:** 8&9e année: Divers livres de méthodes de cordes et partitions d'orchestres fournis par Face
- 3) **Livre de théorie:** Livre maison fourni par FACE
- 4) **Pochette** (pour le livre de méthode et partitions d'orchestre): fourni par le département des cordes de Face.
- 5) Crayon à mine et efface : fourni par l'élève
- 6) **Divers items personnels requis pour différents instruments** (par exemple: épaulière, colophane, sangle de violoncelle etc.) fournis par l'élève.

Contenu de formation

- ✓ Composantes de la compétence **Interpréter des œuvres musicales**
 - S'approprier le contenu musical de la pièce (langage musical, structure et représentation graphique : hauteur, durée, intensité, forme)
 - Exploiter des éléments de la technique instrumentale (soins et entretien de l'instrument, posture, maintien, respiration, production sonore, intonation, articulation, doigté)
 - S'approprier le caractère expressif de la pièce musicale (tempo, style, nuances, phrasé et articulation)
 - Respecter les conventions relatives à la musique d'ensemble (suivre les indications du chef et être à l'écoute des autres)
 - Rendre compte de son expérience d'interprétation

- ✓ Composantes de la compétence **Créer des œuvres musicales**
 - Exploiter des idées en vue d'une création musicale
 - Exploiter des moyens sonores, des éléments du langage musical et des éléments de techniques
 - Structurer sa création musicale
 - Rendre compte de son expérience de création musicale

- ✓ Composantes de la compétence **Apprécier des œuvres musicales**
 - Analyser une pièce musicale
 - Interpréter le sens de l'œuvre musicale
 - Porter un jugement d'ordre critique et esthétique
 - Rendre compte de son expérience d'appréciation

Évaluation

Compétences Interpréter et Créer : 70%

Compétence Apprécier : 30%

Compétence Interpréter : étapes 1, 2 et 3

Compétence Créer : étapes 2 et 3

Compétence Apprécier : étapes 2 et 3

La note au bulletin est basée selon les critères suivants :

- a) Observations en classe.
- b) Examens d'interprétation instrumentaux; l'élève doit être prêt à être évalué à tout moment sur la musique apprise en classe.
- c) Travail en appréciation, création et théorie.
- d) Participation aux concerts
- e) Examen d'instrument (fin mai)

Communication avec les élèves et parents

- À tout moment de l'année via l'agenda, un appel téléphonique ou en utilisant le courriel: tstathopoulos@emsb.qc.ca
- De façon formelle avec les parents en utilisant les bulletins aux moments prévus au cours de l'année.

Site Web du département des cordes: <https://instrumentale.facemusique.ca/>